



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2026-2028

Version	Date
001	Juin 2026

# Table des matières

Introduction.....	3
Politique d'accessibilité.....	3
Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique.....	3
Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique.....	4
Partage et diffusion de la démarche en interne.....	4
Actions de formation et de sensibilisation.....	4
Recrutement.....	5
Recours à des compétences externes.....	5
Lancement d'un nouvel accord cadre de communication.....	5
Traitement des retours usagers.....	6
Travaux de mise en conformité.....	6
Mise en accessibilité des applications.....	6
Recensement et qualification.....	6
Évaluation des applications.....	7
Consolidation du socle technique des sites internet : création d'un Design System.....	8
Mise en accessibilité des contenus.....	8
Tests usagers.....	9
Agenda planifié des interventions.....	9
Plans annuels.....	9

# Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## Politique d'accessibilité

La Région Nouvelle-Aquitaine est inscrite dans une dynamique d'optimisation constante de ses services en ligne proposés à l'utilisateur. L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à un plan annuel d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel sont placés sous la responsabilité de l'unité Web de la direction de la Communication et du marketing territorial ([newsroom@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:newsroom@nouvelle-aquitaine.fr)).

## Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique

Le pilotage et le suivi de la conformité au RGAA reviennent à l'équipe de l'unité Web de la direction de la Communication et du marketing territorial de la Région. Cette équipe est notamment composée d'un expert en qualité web et de quatre chefs de projets digitaux sensibilisés et formés à l'accessibilité.

La Direction du Système d'Information (DSI), pilote l'amélioration de l'accessibilité des solutions numériques qu'elle a en charge.

La Délégation à la transformation, au pilotage et à la modernisation (DTPM) se charge de la sensibilisation globale des agents.

En 2025, un groupe de travail a été constitué avec des agents et agentes de ces directions. Il a pour objectif d'apporter une vision globale des travaux à mener et de poursuivre une action coordonnée.

# Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite :

- une adaptation de l'organisation interne de production et de gestion des sites web et applications concernés ;
- l'accompagnement des agents par des actions de sensibilisation et de formation ;
- une modification des procédures de marché ;
- la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles signalent des difficultés.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels la Région Nouvelle-Aquitaine s'appuiera pour améliorer l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites web et applications.

## Partage et diffusion de la démarche en interne

La constitution du groupe de travail accessibilité en 2025 a permis de partager les informations sur les actions menées et projets en cours, et de lancer des chantiers communs.

Parmi les sujets concernés, sont identifiés comme prioritaires pour ce schéma :

- La diffusion du nouveau design system
- La mise en accessibilité des fichiers proposés en téléchargement et des documents de communication externe
- La sensibilisation et la formation des agents et agentes
- La création d'une checklist comprenant les obligations et bonnes pratiques pour les sites web à l'attention des agents et agentes et prestataires
- La mise à jour des procédures concernant les marchés publics
- Intégration de la démarche dans le plan d'actions réaliser l'égalité en Nouvelle-Aquitaine

Ces projets nécessitent la création d'outils, ainsi que la formation et l'implication des agents et agentes de plusieurs directions.

## Actions de formation et de sensibilisation

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions de formation et de sensibilisation vont être organisées. Elles permettront aux agents et agentes intervenant sur les sites et les applications de

développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles. Elles concerneront plus largement les agents ou agentes créant des contenus susceptibles d'être utilisés sur les sites internet, notamment :

- Éditrices et éditeurs des sites Wordpress
- Éditrices et éditeurs du guide des aides
- Rédactrices et rédacteurs des offres d'emplois
- Cheffes et chefs de projets applicatifs

Un travail exploratoire est lancé pour recenser les besoins en actions de sensibilisation et de formation. Il va se poursuivre durant cette période et des actions vont être menées pour répondre aux besoins.

Plus largement, des opérations de sensibilisation générale des agents et agentes de la Région Nouvelle-Aquitaine sont envisagées.

## Recrutement

Une attention particulière va être portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques, lors de la création des fiches de postes et les procédures de recrutement.

Un travail exploratoire va être mené pour mettre à jour les procédures relatives à la gestion des ressources humaines.

## Recours à des compétences externes

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA seront davantage intégrées dans la rédaction des marchés publics. Des clauses dédiées ont été revues afin de mieux traduire ces exigences. Elles feront l'objet d'ajustements réguliers tout au long de ce schéma, pour tenir compte des évolutions réglementaires et des retours obtenus. L'accessibilité numérique sera également prise en compte dans l'appréciation de l'évaluation de la qualité des offres des prestataires.

Le suivi de la mise en conformité, en lien avec les prestataires, sera renforcé afin de garantir l'intégration effective des exigences du RGAA tout au long des projets.

## Lancement d'un nouvel accord cadre de communication

La direction de la Communication et du marketing territorial a lancé en début d'année 2026 un nouvel accord-cadre de techniques de l'information et de la communication pour la période 2026-2028 :

*Réalisation et maintenance du parc Web, référencement, performance et étude UX.*

Il est composé de quatre lots :

1. Création, maintenance du système d'information de communication : portails internet et solutions SaaS
2. Visibilité, acquisition de trafic et évaluation de la performance
3. Étude, audit d'expérience usagers (UX, CX) et ergonomie
4. Développement de plateformes web orientées dispositifs et événementiels

Les prestataires de tous les lots peuvent être sollicités sur les problématiques liées à l'accessibilité.

Ce nouvel outil permet de mieux prendre en compte l'accessibilité, notamment lors de la sélection des prestataires. Au lancement de chaque marché subséquent, un livrable commun sera coconstruit avec le prestataire retenu afin de faciliter le suivi et le bon respect des référentiels.

## Traitement des retours usagers

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des usagers, un moyen de contact va être mis en place, au fur et à mesure des travaux de mise en conformité, sur chaque site ou application permettant aux usagers en situation de handicap de signaler leurs difficultés.

Afin de répondre aux demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des agents impliqués.

Dans l'attente, les demandes seront traitées par l'unité Technique de la direction de la Communication.

## Travaux de mise en conformité

### Mise en accessibilité des applications

#### **Recensement et qualification**

Les sites internet de la Région ont été recensés durant la période précédente. Ils sont qualifiés selon des critères tels que la technologie utilisée, la fréquentation, le service rendu, la criticité ou leur cycle de vie.

La direction de la Communication et du marketing territorial gère directement :

- le portail de la Région Nouvelle-Aquitaine
- quatre portails thématiques développés selon un socle technique commun
- le guide des aides

Le tableau ci-dessous présente les sites prioritaires, gérés par la direction de la Communication et du marketing territorial, faisant partie du schéma pluriannuel de la Région Nouvelle-Aquitaine pouvant être portés à la connaissance du public.

Site	Type	URL
Portail de la Région	Internet	<a href="https://www.nouvelle-aquitaine.fr/">https://www.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
Guide des aides	Internet	<a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
Portail Jeunes	Internet	<a href="https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/">https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
Portail Entreprises	Internet	<a href="https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/">https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
Portail Transports	Internet	<a href="https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/">https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
Portail Territoires	Internet	<a href="https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/">https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/</a>

La direction du système d'information assure la gestion de plusieurs sites à destination du grand public, ainsi que plusieurs sites internes destinés aux agents de la collectivité. Parmi les sites accessibles aux publics, ceux présentant les enjeux les plus significatifs en termes de portée et de fréquentation ont été priorités. Il s'agit notamment de :

<u>Site</u>	<u>Type</u>	<u>URL</u>
Parcours de connexion	Internet	/
Tarifcation solidaire de la restauration scolaire	Internet	<a href="https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/identity/connect">https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/identity/connect</a>
Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine	Internet	<a href="https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/">https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/</a>
Transports scolaires	Internet	<a href="https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr/school-itirna/#/">https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr/school-itirna/#/</a>

L'ensemble des sites ainsi que les actions de mise en conformité prévues sont détaillés dans les différents plans d'actions.

Enfin, dans le cadre de ce schéma pluriannuel, d'autres sites appartenant à la Région Nouvelle-Aquitaine mais produits par d'autres directions sont pris en compte (voir plan annuel 2026).

## Évaluation des applications

Chaque site ou application fera l'objet d'audits de conformité.

Ces audits permettront d'établir une déclaration d'accessibilité conformément aux termes de la loi, d'identifier l'ensemble des non-conformités, et de définir, avec tous les acteurs concernés, un plan d'amélioration de l'accessibilité.

Ces audits pourront être réalisés en interne par une personne formée, idéalement non impliquée dans le projet, ou confiés à un intervenant externe spécialisé, afin d'en garantir la sincérité et l'indépendance.

Ces opérations de contrôle destinées à l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recettes et de contrôles intermédiaires menés tout au long de la vie des projets. Ces contrôles intermédiaires, qui permettent de suivre l'intégration continue de l'accessibilité, peuvent être réalisés en interne ou s'appuyer sur des audits déjà effectués par les éditeurs en charge des solutions numériques.

## **Consolidation du socle technique des sites internet : création d'un Design System**

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est dotée en 2025 d'un système de conception (Design System).

Cet outil est destiné à produire les interfaces officielles de la Région. Il s'appuie sur des éléments fondateurs et regroupe un ensemble de règles et de composants réutilisables.

L'objectif est de permettre de réaliser des services numériques clairs, accessibles et identifiables. Chaque composant du système de conception est accompagné d'instructions d'utilisation et d'exemples codés. Ils sont conformes au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4.1.2) et respectent les bonnes pratiques du référentiel Opquast.

La Région a commencé à déployer ce Design System sur ses portails et sur le guide des aides. Cet outil sera diffusé en interne et auprès des prestataires.

Pour les sites Wordpress, un kit de démarrage et des thèmes accessibles vont être développés et déployés lors des refontes et les créations de nouveaux sites.

Enfin, la Région va se doter d'une checklist comprenant les obligations et bonnes pratiques pour les sites web. Inspirée par la checklist PiDila de DesignGouv, elle concernera à la fois le socle technique et les contenus (DS, RGAA, éco-conception, loi informatique et liberté, interopérabilité, Opquast).

## **Mise en accessibilité des contenus**

Si de nombreux problèmes peuvent être corrigés par la technique, d'autres concernent directement les contenus mis à disposition du public au travers des sites.

Plusieurs chantiers ont été lancés en 2025 et vont se poursuivre durant la période d'exécution de ce schéma. Ils portent notamment sur :

- Ajout des descriptions détaillées des images le nécessitant
- Ajout des transcriptions textuelles et sous-titres des vidéos et podcasts
- Mise à disposition de versions accessibles des documents bureautiques
- Rédaction des contenus en langage clair

## Tests usagers

Si des tests usagers sont organisés, en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application, le panel d'utilisateurs constitué comprendra dans toute la mesure du possible des personnes en situation de handicap.

Ces tests ont vocation à identifier les principaux blocages et prioriser les améliorations à réaliser.

## Agenda planifié des interventions

Compte tenu des informations recueillies lors de l'élaboration de ce schéma, la complexité des sites et applications, leur classement par ordre de priorité et leur évaluation en matière de faisabilité, les opérations de mise en conformité s'étaleront sur les années 2026 à 2028.

Le détail des actions planifiées se trouve dans le plan annuel 2026.

## Plans annuels

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en matière d'accessibilité numérique de la Région Nouvelle-Aquitaine.

<b>Nom</b>	<b>Publication</b>	<b>Dernière mise à jour</b>
Plan annuel de mise en accessibilité 2026		
Plan annuel de mise en accessibilité 2027		
Plan annuel de mise en accessibilité 2028		